

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2019

---

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - (N° 2283)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 51

présenté par

Mme Bazin-Malgras et Mme Anthoine

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 10 B, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.